

Vers une plus grande maîtrise du sol en Ville de Genève

LOGEMENT • Les quatre recours contre le nouveau règlement relatif au plan d'utilisation du sol ont été rejetés.

Le règlement relatif au plan d'utilisation du sol (PUS) en Ville de Genève est entré en vigueur le 8 juin. Le Tribunal administratif a rejeté les quatre recours déposés contre ce texte qui augmente notamment la surface au sol affectée au logement.

Désormais, 80% des nouvelles surfaces de planchers devront être affectées au logement, au lieu de 70%, a indiqué mercredi la Ville de Genève. Ce taux passe même de 30 à 50% dans les secteurs des rues Basses, des Bergues et de Hollande. Les bâtiments artisanaux et industriels ne pourront plus être «automatiquement» remplacés par des bureaux.

Le but du PUS est de maintenir et rétablir l'habitat et de favoriser une implantation harmonieuse et équilibrée des activités, afin d'améliorer la qualité de vie en ville. A terme, la Ville de Genève souhaite aboutir à la proportion d'un logement pour un emploi sur le territoire municipal.

Le PUS lutte contre les arcades borgnes en demandant le maintien ou la création d'espaces ouverts au public au rez-dechaussée. Il peut aussi exiger l'aménagement d'espaces verts ou de détente pour tout nouveau projet qui utilise plus de $1000\,$ m² de terrain. Et l'affectation des hôtels est maintenue en cas de transformation ou de démolition et reconstruction.

Les éventuels recours auprès du Tribunal fédéral n'auront pas d'effet suspensif pour l'application de ce règlement, selon la Ville de Genève. Celui-ci n'a pas fait l'objet d'un référendum. ATS

EN BREF

Les travailleurs sociaux s'unissent

L'Association genevoise des travailleurs sociaux s'est constituée jeudi dernier. Affiliée à AvenirSocial suisse, elle a pour but de défendre sur le terrain les valeurs qui sont au cœur de la déontologie du travail social, selon un communiqué diffusé mercredi. Sans activités depuis une dizaine d'années, la section genevoise d'Avenir Social Suisse renaît ainsi de ses cendres, selon Jocelyne Haller, membre du comité. L'association permettra aux travailleurs sociaux de témoigner de la précarité croissante des usagers et de dénoncer la détérioration profonde de leurs conditions de travail. ATS

AMÉNAGEMENT Le monitoring appliqué au plan directeur cantonal

Genève applique désormais le monitoring au plan directeur cantonal qui fixe des objectifs à l'horizon 2020. Cet outil permet de faire le point sur la mise en œuvre des grands objectifs d'aménagement du territoire et de mesurer leur impact sur le développement urbain. Quatre indicateurs seront suivis: l'urbanisation, la mobilité, l'environnement et le paysage-agriculture-nature, a indiqué hier le Département du territoire. Présentant les principales tendances observées entre 2000 et 2008, il contribue au bilan du plan directeur cantonal, dont la révision vient d'être lancée. ATS

Polémiques autour du projet de nouveau quartier à la Praille

AMÉNAGEMENT • Syndicats et locataires répètent que le projet Praille-Acacias-Vernets ne tient pas la route. «Pas question de signer un chèque en blanc.»

PHILIPPE BACH

«Nous n'avons aucune leçon à recevoir de la part du conseiller d'Etat Mark Muller ni de la part de ce pseudo comité piloté par les milieux immobiliers et présidé par le journaliste Michel Chevrolet», s'étrangle Christian Grobet au nom de l'Asloca. Le lobby des locataires tenait hier conférence de presse commune avec la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) pour répondre aux attaques dont ils font l'objet depuis le lancement d'un référendum contre le projet de déclassement du périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV).

Ce dernier a en effet reçu un préavis favorable de la part du Conseil municipal de la Ville de Genève, mais aussi de ceux de Carouge et de Lancy. Ceci grâce à un ralliement des Verts au bloc bourgeois. Les référendaires ont jusqu'au 1^{er} juillet pour récolter les 4000 signatures nécessaires. Hier, à la louche, environ 2000 paraphes avaient d'ores et déjà été engrangés.

Depuis, un comité ad hoc intitulé «Urgence logement» s'en est pris à ces deux organisations en des termes peu amènes, les accusant de bloquer la construction de logements alors que Genève manque cruellement d'appartements.

Grâce à l'impact du référendum

Ce qui amène deux réponses. La première est que le logement était singulièrement absent de ce projet. Au départ, il était question d'implanter sur le périmètre 25 000 emplois et seulement 5000 logements. Depuis, le Conseil d'Etat a sorti de son chapeau – et sans études sérieuses – un nouveau projet prévoyant soudainement 14 000 logements et 15 000 emplois. «Ce chiffre a été brandi après l'annonce du référendum, il est purement démagogique et ne repose que sur de vent», dixit Christian Grobet.

Selon la CGAS, les instances en charge de l'aménagement du PAV auraient découvert dans la presse ce retournement de veste du Conseil d'Etat. Et les référendaires craignent que ces promesses – qui ne reposent sur aucune base légale – ne soient pas tenues. «Lorsqu'on parle de construire des gratte-ciel, cela coûte cinq fois plus cher qu'un immeuble



classique, ce qui signifie que ces immeubles ne contiendront que des bureaux.»

Et M. Grobet de relever qu'une forte spéculation existe déjà sur le périmètre. Une grande banque a racheté un immeuble à 25 millions de francs. «A ce prix, ce n'est pas pour y mettre du logement», souligne-t-il. Jean-Pierre Thorel, du syndicat Unia, ajoute que l'opération s'est faite via une entourloupe: «Comme on est en zone industrielle, le rachat a été opéré par une entreprise de maintenance informatique. Mais celle-ci n'a qu'un client: la banque!»

Un emploi, un logement

Les syndicats rappellent qu'un urbanisme digne de ce nom implique l'équilibre d'un logement pour un emploi. Ils ont donc examiné le masterplan – le plan directeur du secteur mis à l'enquête – et aboutissent à la conclusion qu'un total de 8000 logements et 8000 emplois est plus réaliste.

Le deuxième front des critiques des référendaires porte davantage sur la forme. «On a mis en avant de manière un peu démagogique ce projet PAV et l'Etat y consacre des gros efforts. Mais il faut être conscient que ce projet n'est pas mûr et qu'on parle de l'horizon 2050», relève Raymond Schaeffert, membre de la commission d'aménagement de la CGAS. «Pendant ce temps, on perd du temps sur des dossiers autrement plus urgents», comme la réalisation des Communaux d'Ambilly, du quartier des Ver-

gers ou de la Chapelle-les-Sciez à Plan-les-Ouates.

«Pas d'électoralisme»

Du côté du comité critiqué, Michel Chevrolet se défend de tout électoralisme ou de toute visée partisane: «Il est urgent que tout le monde se mette autour d'une table et discute, cela ne peut plus durer, il faut construire du logement, les gens n'en peuvent plus.» Reste que sur les questions précises – comment, par exemple, faire entrer l'équivalent de cinq fois le Lignon dans un tel périmètre? –, le journaliste dévie en touche: «Je ne peux pas croire que Mark Muller brandisse des chiffres sans fondement», explique le journaliste, qui veut s'en tenir aux grands principes. I

L'affaire du Centre Grisélidis Réal ne laisse pas indifférent

PROSTITUTION • Personnalités politiques et de la culture se mobilisent en faveur du centre de documentation, menacé par une décision du Conseil d'Etat.

OLIVIER CHAVAZ

Les soutiens du Centre Grisélidis Réal sortent du bois. Après le veto gouvernemental à un don de la Loterie romande (notre édition du 6 juin), plusieurs personnalités ont volé au secours de l'association qui a pour but la mise en valeur des archives de la célèbre prostituée militante, décédée en 2005. La semaine dernière au Grand Conseil, la socialiste Anne Emery-Torracinta s'est fendue de deux interpellations. Et un comité de soutien vient de lancer une pétition.

«Pourquoi le Conseil d'Etat a-t-il refusé de valider le soutien financier (...) proposé par l'organe de répartition de la Loterie romande?» questionne la députée dans sa première interpellation urgente écrite. Le Centre Grisélidis Réal n'a en effet jamais obtenu d'explication officielle. Ce n'est que lorsqu'il a été sollicité par la presse que le Département de la solidarité et de l'emploi est sorti de son silence. Pour indiquer que des doutes quant à l'utilité et à la pérennité du projet ont motivé le collège gouvernemental à s'opposer au don. Il semblerait toutefois que la décision ait été prise par le seul François Longchamp.

Dans son second texte, Anne Emery-Torracinta demande au Conseil d'Etat des comptes sur le nombre de propositions de l'organe de répartition qu'il a examinées, leur nature et les raisons invoquées pour en rejeter certaines. «Au-delà du cas particulier du Centre Grisélidis Réal, je pose surtout une question de principe. La Loterie n'attribue pas ses fonds au hasard, mais après un examen sérieux des dossiers. J'aimerais donc savoir en vertu de quels critères le gouvernement se pro-

nonce. Ne s'agit-il pas, en l'occurrence, du 'fait du prince'?» indique au *Courrier* la socialiste.

Côté «société civile», un comité de soutien est en cours de constitution, sous l'égide de la militante féministe Anna Spillman. Cette dernière estime que le veto gouvernemental ressemble à «une nouvelle attaque contre le patrimoine culturel alternatif». «On essaye de noyer ou de tuer dans l'œuf tout ce qui est un peu en marge», regrette-telle. Et de juger que le centre de documentation internationale sur la prostitution est appelé à devenir un «lieu de référence, d'information et de formation» qui n'existe nulle part en Suisse. Parmi les premiers signataires de la pétition figurent notamment les cinéastes Nicolas Wadimoff, Jean-Michel Carré et Laurent Nègre, ainsi que l'écrivain et éditeur Yves Pagès. I